



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Secrétariat Général
J.J-V/LM

Dossier suivi par
Jean-Jacques VIAL
Secrétaire Général de l'Académie

Tél. : 03 22 82 39.48
Fax. : 03 22 92.82.12
Mél. : ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Amiens, le 05 mars 2019

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS
Chancelière des universités

à

Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur
académique des services de l'Education nationale de
la Somme

Monsieur le Secrétaire Général de la DSDEN de la
Somme

Madame et Monsieur les doyens des corps
d'inspection

Mesdames et Messieurs les conseillers techniques

Mesdames et Messieurs les délégués académiques

Mesdames et Messieurs les chefs de division

Objet : Organisation des services pendant les congés d'été 2019.

En fonction des nécessités de fonctionnement des services pendant les mois d'été et pour la rentrée scolaire, j'ai l'honneur de vous informer que le rectorat sera fermé du :

Vendredi 26 juillet 2019 au soir au vendredi 16 août 2019 inclus

L'ensemble des services est concerné par ces dispositions. Ces journées sont à imputer sur les droits à congés annuels.

Dans l'attente, je vous remercie de bien vouloir informer de ces dispositions l'ensemble des personnels placés sous votre autorité dans les meilleurs délais.

**Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie**

Jean-Jacques VIAL

Copie : DASEN Aisne et Oise